

# RAPPORT D'ACTIVITÉ | 2012

## La Cali

Communauté d'agglomération  
du Libournais

Projet de territoire  
Transport  
Équilibre  
Équité  
Développement durable  
Habitat  
Logement  
Développement économique  
Développement touristique  
Mobilité  
Transition énergétique  
Emploi  
Insertion  
Services aux personnes  
Territoire ressource

# RAPPORT D'ACTIVITÉ | 2012



# SOMMAIRE

	LOCALISATION		
<b>Le territoire de la Cali, aujourd'hui</b>		page	<b>4</b>
	CHAPITRE 1		
<b>Un budget en cohérence avec les compétences de la Cali</b>		page	<b>5</b>
	CHAPITRE 2		
<b>Économie - Emploi</b>		page	<b>6</b>
	CHAPITRE 3		
<b>Habitat - Logement</b>		page	<b>7</b>
	CHAPITRE 4		
<b>Transport - Déplacement</b>		page	<b>8</b>
	CHAPITRE 5		
<b>Aménagement du territoire - Développement durable Tourisme</b>		page	<b>9</b>
	CHAPITRE 6		
<b>Petite enfance - enfance - jeunesse</b>		page	<b>10</b>
	CHAPITRE 7		
<b>Politique de la ville</b>		page	<b>12</b>
	CHAPITRE 8		
<b>Action sociale</b>		page	<b>14</b>
	CHAPITRE 9		
<b>Culture</b>		page	<b>15</b>
	CHAPITRE 10		
<b>Les compétences de l'agglo</b>		page	<b>16</b>
	CHAPITRE 11		
<b>L'organisation de l'exécutif</b>		page	<b>17</b>
	CHAPITRE 12		
<b>Ressources humaines</b>		page	<b>18</b>
	CHAPITRE 13		
<b>Organigramme</b>		page	<b>19</b>
	CHAPITRE 14		
<b>Localisation des services</b>		page	<b>20</b>
<b>Glossaire</b>		page	<b>21</b>

# Le territoire de la Cali, aujourd'hui



**La Cali**  
en chiffres :  
**34 communes**  
**70 000 habitants**  
**456,3 km<sup>2</sup>**

## Les communes membres de la Cali

- Abzac
- Bayas
- Bonzac
- Camps sur l'Isle
- Chamadelle
- Coutras
- Génissac
- Gours
- Guîtres
- Lagorce
- Lalande de Pomerol
- Lapouyade
- Le Fieu
- Les Billaux
- Les Eglisottes et Chalaures
- Les Peintures
- Libourne
- Maransin
- Moulon
- Pomerol
- Porchères
- Pugnormand
- Sablons
- Saint Antoine sur l'Isle
- Saint Christophe de Double
- Saint Ciers d'Abzac
- Saint Denis de Pile
- Saint Martin de Laye
- Saint Martin du Bois
- Saint Médard de Guizières
- Saint Sauveur de Pugnormand
- Saint-Seurin sur l'Isle
- Savignac de l'Isle
- Tizac de Lapouyade

Créée le 1er janvier 2012, la Communauté d'agglomération du Libournais assure des services publics de proximité pour accompagner le quotidien des habitants et déploie des compétences stratégiques pour le développement du territoire.

**Au cœur de l'engagement de la Cali,**  
**deux principes fondamentaux : équilibre et équité.**

# Un budget en cohérence avec les compétences de la Cali

chapitre 1

En 2012, avec 53,5 millions d'€, l'exécution budgétaire de la Cali a, dès son année de lancement, traduit les priorités engagées sur le triptyque développement économique – emploi / habitat – logement – logement / transport – déplacement.

## DÉPENSES



Économie - Tourisme	15,31 €
Aménagement du territoire - Habitat - Logement	3,55 €
Développement durable	0,37 €
Transport	5,42 €
Déchets ménagers	16,73 €
Moyens généraux	4,58 €
Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)	2,39 €
Attribution de compensation	30,74 €
Portage de repas	1,23 €
Accueil gens du voyage	1,45 €
Politique de la ville	0,99 €
Emploi - Formation	0,85 €
Culture	0,56 €
Petite Enfance - Enfance - Jeunesse	15,83 €

\* Fonds National de Péréquation des ressources intercommunales et communales

\*\* Mise à disposition de personnel, remboursement maladie et remboursement assurances

## RECETTES



Produits services	1,36 €
Fiscalité des ménages	15,80 €
Fiscalité des entreprises	22,01 €
Versement transport	3,61 €
FPIC*	0,34 €
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	16,19 €
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	18,49 €
Subventions	7,28 €
Loyers	0,38 €
Cessions	0,05 €
Autres produits**	0,94 €
Emprunt	1,80 €
Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	0,11 €
Fonds propres	11,06 €
Amortissement	0,58 €

L'agglomération perçoit, à la place des communes, la fiscalité professionnelle afin de financer les compétences qui lui sont transférées. Pour équilibrer les comptes entre les communes et la Cali, l'agglomération reverse une partie sous forme d'attribution de compensation.

### La création de la communauté d'agglomération s'est faite sans aucune augmentation de la fiscalité.

Le budget 2012 illustre une **année de lancement** des réflexions stratégiques du projet politique du territoire et de mise en place harmonisée de services publics de proximité à l'échelle de 32 communes.

Avec une dépense de 542€ par habitant (équivalent à la moyenne nationale), la Cali a organisé l'extension de services existants sur l'ensemble du territoire, concrétisant ainsi les principes d'équité et d'équilibre mais elle a aussi investi près de 3 millions d'€ dans l'avenir du territoire (aménagement de zones d'activités économiques, aménagement numérique, LGV...).

Des **perspectives d'investissement préservées**. Pour l'année 2012, la capacité de désendettement est inférieure à une année. L'encours de la dette est en effet particulièrement faible avec à peine 56€ par habitant (pour une moyenne nationale de 323€ en 2011).

# Économie – Emploi

Pour un développement économique harmonieux et nécessaire à l'attractivité du territoire.

**La Cali constitue le second pôle économique du département de la Gironde et la première agglomération hors CUB, avec 6 000 établissements et 26 000 emplois.**

## Une volonté : se positionner comme un interlocuteur privilégié du monde économique local

> **Des interventions économiques axées sur le soutien à la création d'emploi :** 50 000€ pour l'entreprise Meilleur contact pour soutenir la création de 250 emplois, 50 000€ pour la société de transport Arnaudin, en 2012 pour soutenir des investissements matériels nécessaires à la sauvegarde de l'entreprise.

> **Plus de 38 hectares de zones d'activité économique (ZAE) et une stratégie tournée vers un développement équilibré et solidaire** du territoire en s'appuyant à la fois sur un concept de ZAE multisites allant de Saint-Seurin sur l'Isle à Izon et sur l'accompagnement de filières locales. Cette organisation a pour objectif de proposer une offre équilibrée, complémentaire et non concurrente sur le territoire. Ainsi, chacun des sites est thématiqué tout en présentant une nécessaire flexibilité pour contribuer à une offre foncière structurée, variée, compétitive et équilibrée, adaptée aux demandes économiques endogènes et exogènes.

À ce jour, 3 parc d'activités représentant 38 ha sont portés directement par la Cali :

- Le parc d'activités de Frappe à Saint Denis de Pile de 5 ha, qui répond à un besoin local de développement de TPE artisanales est en cours de commercialisation,
- Le parc d'activités d'Eygreteau 2 à Coutras de 15 ha qui est en cours de commercialisation répond à un besoin local et départemental de développement de TPE/PME.
- La zone d'Anglumeau à Izon (entente avec la communauté de communes du Sud Libournais) offre des disponibilités à court terme sur 18 ha environ qui permettra le desserrement d'activités économiques de la CUB. Les travaux sont en cours.

Au total, près de **1 million d'€** a été consacré aux aménagements des zones d'Eygreteau, de Frappe et d'Anglumeau en 2012.

> **Un diagnostic de l'ensemble des ZAE du territoire** (17 repérées) a été réalisé, afin de les recenser, de repérer les entreprises présentes et les potentiels de développement.

> **Une démarche innovante de marketing territorial** a été menée pour nourrir la stratégie de développement économique dans son ensemble, avec des ateliers regroupant une centaine de chefs d'entreprises du territoire.

## Une ambition : mettre en place une approche globale économie - emploi

> **En développant une plateforme de formation multimétiers dans la commune** du Fieu pour plus de 130 000€ (dont 70 000€ de travaux de rénovation) avec un site permettant aux organismes de formation de proposer des actions de formation délocalisées.

> **En soutenant financièrement les dispositifs contractuels d'insertion économique** avec des aides à l'orientation et à la recherche d'emploi pour les publics jeunes (135 000€ de cotisation à la mission locale), pour les publics adultes éloignés de l'emploi (60 000€ pour le PLIE<sup>1</sup>) mais aussi avec des aides à la mobilité (20 000€ pour l'Aspat<sup>2</sup>), et des aides aux associations d'insertion (31 000€ pour l'association d'insertion Isle et Dronne...).

> **En réunissant dans le même bâtiment, les services du développement économique et de la politique de la ville :** les chargés de mission du développement économique et les référents parcours insertion et chargés des relations entreprises – PLIE partagent leurs locaux afin d'assurer une meilleure transversalité à ces politiques et d'optimiser les réponses aux chercheurs d'emploi comme aux entrepreneurs.

<sup>1</sup> Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

<sup>2</sup> Association sociale et professionnelle par les activités techniques

# Habitat - Logement

Politique de l'habitat : mettre à disposition une offre de logement de qualité sur le territoire du Libournais.

**La question du logement est au cœur des préoccupations de la Cali et la politique de l'habitat est élaborée selon quatre axes majeurs.**

**1/ Un PLH** (Programme Local de l'Habitat) qui sera le document de référence en matière de politique communautaire du logement. Il traitera de l'ensemble des solutions existantes à mettre en place, de l'hébergement des publics les plus fragiles jusqu'à l'accession à la propriété en passant par le logement des jeunes et des seniors.

- Le PLH définira le volume de logements sociaux à produire et sa répartition sur le territoire.
- C'est un projet structurant sur les 6 années à venir qui nécessitera environ 18 mois d'étude.
- Le conseil communautaire de la Cali a délibéré le 28 septembre 2012 pour engager l'élaboration de son PLH.

**2/ Le soutien aux structures clés** qui interviennent sur le territoire en matière de solidarité et de logement.

Ainsi en 2012, **100 000 €** ont été versés par la Cali en particulier aux partenaires suivants :

- **L'ADIL** (l'Agence Départementale d'Information sur le Logement) qui apporte un conseil juridique fiscal et financier gratuit aux particuliers.
- **Le FSL** (Fonds de Solidarité Logement), structure départementale qui accorde des aides financières à ceux qui rencontrent des difficultés pour accéder au logement ou s'acquitter des obligations et charges locatives.
- **L'association HaJPL** (Habitat Jeunes en Pays Libournais) qui est, sur le territoire, un acteur majeur du logement des jeunes.
- **L'association Le Lien** qui vient en aide aux publics privés de domicile et répond à la problématique du logement d'urgence.

**3/ Un dispositif d'aides aux propriétaires occupants**

- Ce dispositif vise à résorber les situations d'insalubrité ou d'indignité en permettant le maintien de certaines personnes dans leur logement ou à améliorer l'efficacité énergétique des logements. Il vient en complément des actions de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat).
- Sur le territoire de la Cali, on estime à près de 15 % du parc privé les logements potentiellement indignes. 60 % des occupants sont par ailleurs propriétaires de leur logement.

En 2012, la mise en œuvre de cette politique par la Cali<sup>2</sup> a permis d'aider 16 propriétaires occupants<sup>3</sup>, pour un montant d'environ 23 000 €, soit environ 1 500 € de subvention moyenne, et la réalisation de près de 350 000 € de travaux sur les communes suivantes : Coutras, Le Fieu, Les Eglisottes, Les Peintures, Libourne, Saint Ciers d'Abzac, Saint Denis de Pile.

**4/ Un accompagnement vers le logement social qui vient compléter les dispositifs existants**

La communauté d'agglomération dispose d'un bureau du logement qui accueille et conseille toutes celles et ceux qui souhaitent déposer une demande de logement social sur le territoire communautaire. Elle accompagne les habitants du territoire dans la constitution de leurs dossiers et facilite les démarches auprès des bailleurs sociaux.

Le bureau du logement de la Cali participe aux commissions d'attribution des logements de chacun des organismes HLM du territoire : Clairsienne, Domofrance, Gironde Habitat, Logevie, Soliance Habitat.

Près de **350 demandeurs** bénéficient chaque année de cet accompagnement vers le logement social et en 2012, la Cali a permis à **70 familles** d'y accéder.

<sup>3</sup> Notamment avec l'État, l'Anah, le CG33

<sup>4</sup> Effet multiplicateur de 15 rapporté à la seule subvention publique de la Cali, avec 22 000 € de travaux en moyenne, et de 3,5 à 4 rapporté à l'ensemble des aides publiques octroyées à ces propriétaires



# Transport – Déplacement

Pour faciliter la mobilité de tous.

Depuis sa création, la Cali est devenue l'autorité organisatrice des transports sur l'ensemble de son territoire. Avec un budget de 4 millions d'€, la Cali gère un réseau de 47 lignes scolaires et urbaines pour répondre aux besoins de déplacements des habitants.

**> La gestion du réseau des transports scolaires et urbains :**

- Plus de **3 700 élèves** empruntent chaque jour l'une des 39 lignes qui maillent le territoire de la Cali.
- En 2012, pour offrir à tous la lisibilité d'un service public désormais communautaire, la Cali a travaillé à la mise en place d'un nouveau réseau de transport cohérent et visible sur l'ensemble du territoire intercommunal avec Calibus.

**> Un service de transport dédié aux personnes à mobilité réduite :** la Cali organise, gère et finance aussi les transports de proximité à l'attention des personnes âgées ou des personnes à mobilité réduite. Pas loin de 2 500 personnes inscrites effectuent par ce biais 14 000 voyages par an. La Cali consacre 12% de ses dépenses « transport » à ce service.

**> Depuis août 2012, un nouveau service :** le dispositif de covoiturage permet de faciliter la mobilité de tous et de rouler tout en faisant des économies et en créant du lien social.

Avec [covoiturage.lacali.fr](http://covoiturage.lacali.fr), la Cali permet :

- de limiter la circulation automobile et les émissions polluantes,
- d'améliorer l'efficacité des infrastructures et lutter contre la congestion,
- de contribuer à faciliter l'accès à l'emploi.

**> Le financement de la LGV :** la Cali contribue au financement du projet LGV Sud Europe Atlantique dont la mise en service est prévue en 2016. L'État fait appel aux collectivités territoriales pour cofinancer 50% de la part publique de ce projet. En 2012, la Cali a participé à hauteur de 559 300 €. De son côté, l'État s'est engagé par une convention de garantie de desserte à maintenir les arrêts TGV en gare de Libourne. Les TGV partant de Libourne prendront la LGV à partir d'Angoulême. Au total, la Cali finance la LGV à hauteur de 2 millions d'€.

**> La Cali a programmé la réalisation d'un schéma directeur des transports et du schéma d'accessibilité,** pour penser la mobilité de demain à l'échelle de son périmètre des transports urbains.

# Aménagement du territoire - Développement durable - Tourisme

La Cali, une agglomération tournée vers l'avenir.

## L'aménagement numérique, une clé du développement du territoire

En matière d'infrastructure numérique, la Cali, par son adhésion au syndicat mixte Gironde numérique, a réalisé d'importants investissements pour garantir un accès à Internet à tous et sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Pour doter le territoire, ses habitants et ses entreprises d'une offre numérique performante, la Cali a investi plus de 1,5 million d'€ dans le schéma de fibre optique permettant de desservir les zones d'activité, les collèges, lycées, mais aussi les médiathèques, la maison départementale de solidarité et d'insertion...

La Cali a pu entamer, en 2012, l'implantation de trois nouveaux nœuds de raccordement abonnés (NRA) permettant aux zones les moins bien desservies de bénéficier de débits supérieurs : Le Fieu, Pomerol et Saint Ciers d'Abzac ont accueilli ces 3 NRA. Ils permettront de faire monter en débit 880 lignes, essentiellement de particuliers ou de petites entreprises. Parmi celles-ci, près de 380 n'atteignent pas les 2 Mo de débit nécessaires pour accéder à certains services comme par exemple « le triple Play » (téléphonie + internet + télévision par Internet qui nécessite des débits d'au moins 2 Mo). Les abonnés qui y sont reliés pourront donc désormais tous bénéficier de ces services et d'une amélioration de la qualité de leur débit.

## La Cali, une collectivité éco-responsable

> En 2012, l'agglomération s'est engagée dans la réalisation d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET) qui a pour objectif de définir la politique énergétique et climatique de la collectivité pour les années à venir. Son élaboration est progressive, avec une échéance de deux ans.

Il a pour ambition de réduire les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité.

> Souhaitant intégrer le plus largement possible le développement durable au sein de ses politiques, le conseil communautaire a délibéré favorablement, en juin 2012, à la mise en place d'un Agenda 21 qui va structurer la politique de développement durable de la Cali et permettre l'émergence d'un programme d'actions transversales dans ce domaine.

> La Cali a financé des permanences « Espaces Info Énergie » (EIE) animées par l'association CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie).

Les habitants du territoire ont ainsi pu bénéficier des conseils d'experts de CLCV et faire le point sur l'isolation de leurs logements et sur les éventuels dispositifs à mettre en place pour améliorer leur consommation (type de chauffage, d'isolation, pratiques et habitudes...), mais aussi sur les aides financières auxquelles ils peuvent prétendre en s'engageant dans un projet d'installation d'énergies renouvelables ou d'isolation de leur logement.

## Le tourisme, metteur en scène incontournable du territoire

L'année 2012 a permis à la communauté d'agglomération et à ses offices de tourisme, implantés sur les communes de Coutras, de Guîtres et de Libourne, d'entamer un travail d'harmonisation des politiques touristiques sur l'ensemble du territoire tout en poursuivant ses missions d'animation et de valorisation des ressources. La Cali conçoit aussi une offre en lien avec les festivals et animations culturelles du territoire pour compléter l'offre de territoires à forte notoriété (Bordeaux, Saint-Émilion).

> Un soutien aux associations culturelles et touristiques avec 60 000 € d'aides aux partenaires locaux pour la promotion de sites et activités tels que le moulin de Porchères, le train de Guîtres, le canoë kayak de Saint-Seurin sur l'Isle....

> 300 000 € pour le financement du fonctionnement et des activités des offices de tourisme afin de garantir la promotion du territoire, pour l'année 2012.

> L'entretien des chemins de randonnées que la Cali a confié à une association d'insertion pour un montant de 25 500 €. Cette opération, qui mobilise des partenaires institutionnels tels que le Conseil général de la Gironde, s'inscrit dans le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

> Le domaine du Maine Pommier géré par la Cali à Lagorce offre une capacité d'accueil de plus de 100 lits en hébergement collectif ou chalets individuels.

# Semaines de la petite enfance 2012

du 10 au 24 novembre



Thème  
"C  
ET  
exp

## Petite enfance - Enfance - Jeunesse

Une politique volontariste en direction des familles du territoire avec une offre adaptée à chaque âge.

Avec l'aide de la Caf et de la MSA, la Cali construit une politique petite enfance - enfance - jeunesse afin de proposer aux familles une offre de services complète et adaptée aux besoins de tous. Elle y consacre plus du quart de son budget, avec plus de 2,5 millions d'€ apportés au financement des structures sous convention de gestion avec les communes. En 2012, consciente de l'importance de définir une politique de la jeunesse à l'échelle intercommunale, la Cali lance la réalisation d'un état des lieux qualitatif et quantitatif afin de tenir compte des besoins et des modes de vie des familles et d'anticiper leur évolution.

En 2012 et pour la première fois, la Cali a déployé les « semaines de la petite enfance » sur l'ensemble du territoire intercommunal. Les communes de Libourne, de Porchères et de Saint Denis de Pile ont accueilli ateliers et jeux autour du thème « des cercles et des carrés », en lien avec l'exposition itinérante du Pompidou mobile. Dans ce cadre, le psychosociologue Jean Epstein est venu parler, avec humour et un regard souvent décalé, des thèmes qui lui sont chers : les vertus de l'ennui, l'absence d'autorité des parents, le lien social en perte...

### La Cali déploie une offre d'accueil diversifiée, de la petite enfance à la jeunesse

Depuis sa création, la Cali a souhaité assurer sur le territoire l'accès à des services adaptés notamment en matière d'accueil des enfants de 0 à 6 ans que ce soit au travers du réseau des RAM (Relais des Assistantes Maternelles), des crèches ou des ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).

En 2012, les RAM ont été réorganisés, à partir d'un diagnostic établi au plus près des besoins et attentes des familles et des assistantes maternelles, dans le respect des besoins de l'enfant. Pour cela, depuis septembre 2012, les RAM s'organisent en 4 secteurs plus équilibrés : Coutras, Guîtres, Libourne et Saint Denis de Pile.

La Cali finance également des crèches sous convention de gestion, crèches d'entreprise, parentales ou associatives pour une capacité d'accueil de plus de 200 places.

Pour les enfants de 3 à 12 ans, les ALSH de la Cali, répartis en trois secteurs sur les communes d'Abzac, Coutras, Génissac, Guîtres, Les Billaux, Les Eglisottes et Chalaures, Libourne, Moulon, Pomerol et Saint Médard de Guizières, offrent une capacité d'accueil de plus de 1 000 places et permettent aux enfants du territoire de participer, près de chez eux, à des activités.

Les ASLH, exceptés ceux du secteur de Guîtres qui sont communautaires, sont sous convention de gestion. La Cali finance les communes qui gèrent pour elle directement ces équipements et leurs animateurs dans l'attente de leur transfert effectif.

Six structures implantées sur les communes d'Abzac, Coutras, Guîtres, Libourne et Saint Denis de Pile accueillent les jeunes de 12 à 17 ans.

Les PRJ (Point Rencontre Jeunesse), Point Cyb et BIJ (Bureau Information Jeunesse) les associent, toute l'année, à des projets de loisirs éducatifs et pédagogiques. Certains jeunes peuvent ainsi partir en vacances, participer à des festivals, faire des stages sportifs ou culturels. La Cali leur propose également un accès à des outils informatiques et des ressources documentaires, en particulier dans le domaine de la formation, des métiers, du logement, des séjours linguistiques.

### Des animations et festivités dédiées

Les interventions de la Cali dans ce domaine sont variées et vont de simples subventions (la fête mondiale du jeu avec les ludothèques de Libourne, Coutras et Saint Denis de Pile, les séjours pédagogiques et culturels de jeunes en Allemagne...) à l'organisation et au pilotage d'outils (le bulletin trimestriel du RAM conçu par les animatrices et envoyé aux parents et assistantes maternelles du territoire), d'ateliers ou de manifestations (fêtes de Noël, fête de l'été, pique-nique, fête de la jeunesse à Coutras ou à Libourne en partenariat avec les communes).

### Des structures pilotes

En septembre 2012, trois centres de loisirs de la Cali, pour les publics maternels et élémentaires et l'accueil du périscolaire de la commune de Saint Denis de Pile, ont obtenu le label CED (citoyenneté, environnement, développement durable). Il s'agit de récompenser les structures de loisirs qui, soucieuses d'un fonctionnement durable et responsable, proposent des activités pédagogiques aux enfants (actions éducatives telles que la sensibilisation au tri des déchets, des sorties « nature », le respect des autres, ou encore l'amélioration de la gestion même des lieux de loisirs avec l'économie d'eau et d'énergie).



L'équipe de la Cali  
au sein du PLIE\*  
a accompagné  
375 personnes en 2012.

\* PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi.

# Politique de la ville

Agir sur tous les leviers pour favoriser l'insertion, la formation et la prévention.

## La Cali structure cette politique en la déclinant en 5 axes prépondérants :

### > Une plateforme de formation multimétiers.

La Cali travaille avec les partenaires de l'emploi, de l'insertion et les acteurs économiques pour identifier les besoins en formation et faciliter la mise en œuvre de programmes adaptés aux publics cibles.

La plateforme de formation du Fieu a pu accueillir une dizaine de partenaires sur des actions de formation variées : bâtiment, bureautique, espaces verts, remise à niveau, hygiène et propreté des locaux...

Elle a aussi pris l'initiative d'un chantier formation qualification nouvelle chance « agent propreté hygiène » porté par le Conseil régional d'Aquitaine, le Conseil général de la Gironde et un organisme de formation (l'Insup). Un groupe de 10 stagiaires a entamé un processus de formation professionnelle.

### > Un soutien aux structures visant l'insertion professionnelle : la Mission Locale et le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi).

Pour favoriser le retour à l'emploi stable et durable des personnes exclues du marché du travail, la Cali est engagée aux côtés des structures associatives qui les accompagnent. L'équipe de la Cali au sein du PLIE a ainsi accompagné 375 personnes en 2012. Le PLIE est un outil d'animation, de coordination, d'innovation et de mise en œuvre des politiques en matière

d'insertion, d'emploi et de formation, pour un public éloigné de l'emploi.

L'agglomération assure par ailleurs son soutien à la Mission Locale qui accompagne les jeunes de 16 à 26 ans dans une approche globale : santé, mobilité, formation, emploi.

### > L'accompagnement des structures tremplins pour l'emploi

En 2012, la Cali a octroyé des aides financières à l'Aspat (Association Sociale et Professionnelle par les Activités Techniques), la RTS (Régie Territoriale des Services), l'association d'insertion Isle et Dronne.

En parallèle, la Cali a intégré le SPEL (Service Public de l'Emploi Local), instance qui regroupe les principaux acteurs locaux intervenant dans les champs de l'emploi, l'insertion et la formation professionnelle. Pilotée par l'État, cette structure se réunit mensuellement afin de proposer la mise en place d'actions concertées en faveur de l'accès ou du retour à l'emploi des publics à l'échelle locale.

La Cali a également participé à un temps d'échanges et de rencontres entre entrepreneurs, demandeurs d'emploi, acteurs de la formation, de l'insertion et de l'emploi et institutions, porté par le PLIE : le forum de l'emploi/formation du Libournais en novembre 2012 a ainsi réuni plus d'une trentaine de partenaires institutionnels et autant d'employeurs potentiels.

### > La mise en place du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).

La Cali déploie son action territoriale en matière de prévention de la délinquance, sur la base d'un diagnostic préalable réalisé en 2011. Celui-ci a permis de fixer des priorités :

- Lutte contre l'insécurité routière avec en décembre 2012 une participation active à la semaine de la sécurité routière.
- Développement de l'accès au droit avec un soutien à l'égard de divers dispositifs : l'association Vict'aid, le CIDFF (Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles), l'association laïque du Prado...
- Lutte contre les violences intrafamiliales avec la participation au financement d'un poste d'assistant social porté par l'association Vict'Aid, au sein de la gendarmerie de Libourne.
- Lutte contre les addictions avec un soutien au bus Arthur dans le cadre du travail effectué par CAP Lib (centre d'aide psychologique) pour la prise en compte des problèmes liés aux addictions en tous genres (alcool, drogue...).

En novembre 2012, une première plénière du CISPD a également affirmé la volonté de la Cali de mettre en place des cellules de veille auprès des communes.

### > Un soutien au centre socio-culturel « portraits de familles »

dont les objectifs prioritaires vont de l'accompagnement à la parentalité, à la prévention de l'isolement et de la précarité en passant par le soutien aux engagements et à la citoyenneté ou l'accès à la culture. Sur l'année 2012, ce sont 250 personnes soit 102 familles qui ont bénéficié de ces actions.

# L'action sociale

Une politique qui vise à réduire les inégalités et renforcer les solidarités.

## La Cali assure des services de proximité

> **Le bureau du logement** : 70 familles ont obtenu un logement social en 2012.



TRANSADAPT • Crédit photographique : service communication de la Cali

> **Un service de transport des personnes à mobilité réduite** : Transadapt a effectué 14 000 voyages en 2012.

> **Un service de portage de repas à domicile (PRD).**

En 2012, ce service a été étendu à l'ensemble du territoire.

Une enquête de satisfaction menée par les services de la Cali a permis de constater que 85 % des bénéficiaires se déclarent très satisfaits (qualité, quantité des repas, prix et service de livraison).

Un des objectifs affichés du PRD est de répondre à des situations concrètes pour des personnes âgées en perte d'autonomie, des personnes à mobilité réduite, ou bien encore des personnes ayant un problème ponctuel de santé.

Au-delà de la livraison du repas, ce service d'aide à la personne comporte aussi une dimension d'accompagnement indispensable pour prévenir certaines hospitalisations liées à des carences nutritionnelles, pour repérer des situations d'aggravation de l'état de santé, pour dialoguer avec les bénéficiaires.

**300 personnes** en sont usagers réguliers. 4 000 repas ont été livrés, chaque mois, en moyenne, soit près de 50 000 repas livrés sur l'année avec un prix moyen de repas de 5,36€.

> **L'accueil des gens du voyage**

La Cali doit répondre aux obligations posées par la loi et précisées par le schéma départemental de référence qui impose la création de trois aires d'accueil et d'une aire de grand passage.

Héritière de la fusion des trois anciennes communautés de communes, la Cali dispose déjà de deux aires d'accueil à Libourne (en gestion directe, 150 personnes) à Saint Denis de Pile (en gestion déléguée, 50 personnes).

En 2012, la communauté d'agglomération a acquis un terrain adapté pour créer la troisième aire d'accueil nécessaire à Coutras.

La recherche d'un terrain pour l'aire de grand passage est engagée.

La Cali accompagne l'insertion sociale des familles au travers d'un projet socio-éducatif.

En 2012, la Cali a pu, grâce à un travail de fond avec les partenaires (CCAS de Saint Denis de Pile notamment), imaginer des actions innovantes telles que la semaine des voyageurs.

# Culture

Une politique pour offrir au plus grand nombre d'habitants du territoire un accès à la culture.

**La Cali déploie une politique culturelle diversifiée et complémentaire : dispositifs d'éducation artistique à destination des scolaires, lecture publique, soutien aux manifestations culturelles, mise en œuvre de spectacles estivaux...**

**En 2012, un événement d'envergure nationale : l'exposition Pompidou Mobile à Libourne, premier musée nomade du monde sur l'exposition « cercles et carrés ».**

**La Cali a participé au financement de cette manifestation à hauteur de 50 000 € et a financé le transport de 55 classes de CM2 leur permettant l'accès à l'exposition.**

**> Des parcours d'éducation artistique et culturelle** sont co-construits avec la DRAC Aquitaine (Direction Régionale des Affaires Culturelles), l'IDDAC (Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel de la Gironde) et la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Gironde). Entamée en octobre 2012, cette démarche touche 40 classes du territoire avec, au total plus de 1 000 élèves y participant.

Ils ont pour objectif de favoriser l'accès à la culture des élèves de la maternelle à la fin de l'élémentaire :

- À destination des plus jeunes avec la programmation de spectacles pour les classes de la maternelle au CE2 sur les communes de Le Fieu et Maransin.
- À destination des classes de CM1, CM2, CLIS (Classe pour l'Inclusion Scolaire) et IME (Institut Médico-Éducatif) pour la mise en place de parcours avec une forte implication du tissu culturel local et des communes partenaires : Coutras, Libourne, Saint Denis de Pile.

**> Le développement d'une politique communautaire de lecture publique.** Dès mars 2012, l'informatisation des fonds documentaires des bibliothèques du secteur de Guîtres s'est concrétisée par la mise en place d'un site Internet pour permettre à tous de consulter le catalogue d'ouvrages à distance :

<http://lecturepublique.lacali.fr>

Pour aller plus loin, la Cali a engagé une étude afin de lui permettre de définir la politique communautaire de lecture publique.

**> Un financement des manifestations culturelles** qui étaient déjà soutenues par les anciennes communautés de communes dans des domaines variés de la littérature, de la photographie, de la musique et de l'art contemporain.

En 2012, 89 000 € ont ainsi permis de soutenir les structures telles que Totem Prog, Musik à pile, Permanences de la littérature... mais aussi d'organiser les préalables de Fest'arts, festival international des arts de la rue : « La rue prend les champs », à Génissac, les Peintures, Saint Antoine sur l'Isle, Saint Ciers d'Abzac et Saint Denis de Pile.

**> Une programmation culturelle imaginée et portée par la Cali** qui, en 2012, a financé et/ou organisé des manifestations diverses sur 14 communes : Camps sur l'Isle, Coutras, Génissac, Guîtres, Les Eglisottes et Chalaures, Le Fieu, Les Peintures, Libourne, Maransin, Pomerol, Saint Antoine sur l'Isle, Saint Christophe de Double, Saint Ciers d'Abzac et Saint Denis de Pile.



COMPAGNIE RUE BARREE • Crédit photographique : Patrick Durand

# Les compétences de l'agglo

Pour garantir des services de proximité et déployer des politiques de développement territorial.

## Les compétences obligatoires

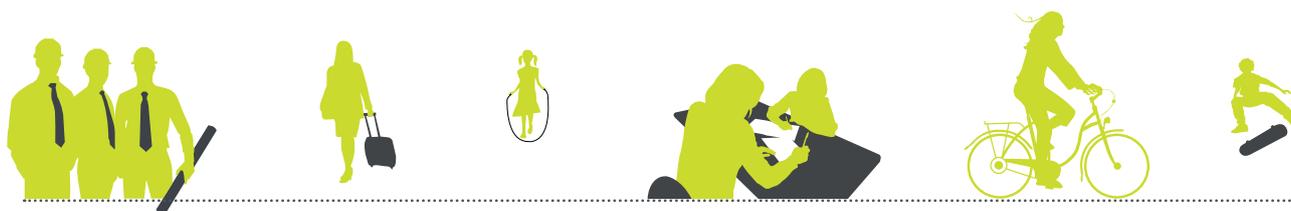
- > Le développement économique
- > L'aménagement de l'espace
- > L'équilibre social de l'habitat
- > La politique de la ville

## Les compétences optionnelles

- > L'environnement et le cadre de vie
- > L'action sociale d'intérêt communautaire
- > Création, gestion, soutien au fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

## Les compétences facultatives

- > Petite enfance - enfance - jeunesse
- > L'aménagement numérique
- > La cotisation SDIS<sup>1</sup>
- > La politique touristique d'intérêt communautaire



Outre les compétences obligatoires fixées par la loi du 16 décembre 2010, la Cali a choisi, dès sa création de reprendre toutes les compétences auparavant mises en œuvre par les trois anciennes communautés de communes (celle du Canton de Guîtres, celle du Libournais et celle du Pays de Coutras).

**La Cali, une agglo qui accompagne le quotidien et prépare l'avenir.**

<sup>1</sup> Service Départemental d'Incendie et de Secours

# L'organisation de l'exécutif (2012)

Une gouvernance équilibrée au service du projet territorial.

## Le conseil communautaire



Composé de 122 conseillers, soit 86 titulaires et 36 suppléants, désignés par les conseils municipaux des communes membres, le conseil communautaire est l'organe démocratique et de décision de la Cali. Il reflète la richesse des communes du territoire dans la diversité des membres qui le composent. Il se réunit au moins quatre fois par an.

## Le bureau



Chargé de préparer les décisions du conseil communautaire, le bureau, composé de 18 vice-président(e)s se réunit deux à trois fois par mois.

## Les commissions

Créées par délibération du conseil communautaire, les 14 commissions travaillent et approfondissent les projets et les actions qu'elles souhaitent engager avant de les soumettre en conseil communautaire.

### > Les 14 commissions de la Cali :

- Économie, artisanat et équilibre commercial
- Aménagement de l'espace communautaire - habitat
- Transport, mobilité, multi-modalité et transports scolaires
- Développement touristique
- Aménagement numérique
- Politique de la ville - prévention
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Petite enfance - enfance - jeunesse
- Sport
- Culture
- Finances
- Ressources humaines et mutualisation
- Bâtiment et patrimoine
- Communication

## La conférence des maires

Elle rassemble les maires des communes qui composent la Cali ainsi que les membres du bureau. Elle a un rôle consultatif et est convoquée en tant que de besoin par le président de la Cali. Elle permet d'informer régulièrement les maires des actions et des projets engagés par l'intercommunalité. Elle peut aussi être force de proposition dans les domaines de compétences de la communauté d'agglomération.

## La conférence des conseils municipaux

Elle réunit l'ensemble des conseillers municipaux des communes membres.

# Ressources humaines

En interne, des équipes structurées, des professionnels mobilisés.

## RH et formation : la structuration des équipes

2012 est une année de structuration des effectifs avec des transferts progressifs d'agents, avec la pérennisation et la professionnalisation d'emplois par la stagiarisation de 11 contrats aidés, et avec des moyens humains supplémentaires pour l'exercice de nouvelles compétences de l'agglomération ou pour certaines fonctions supports.

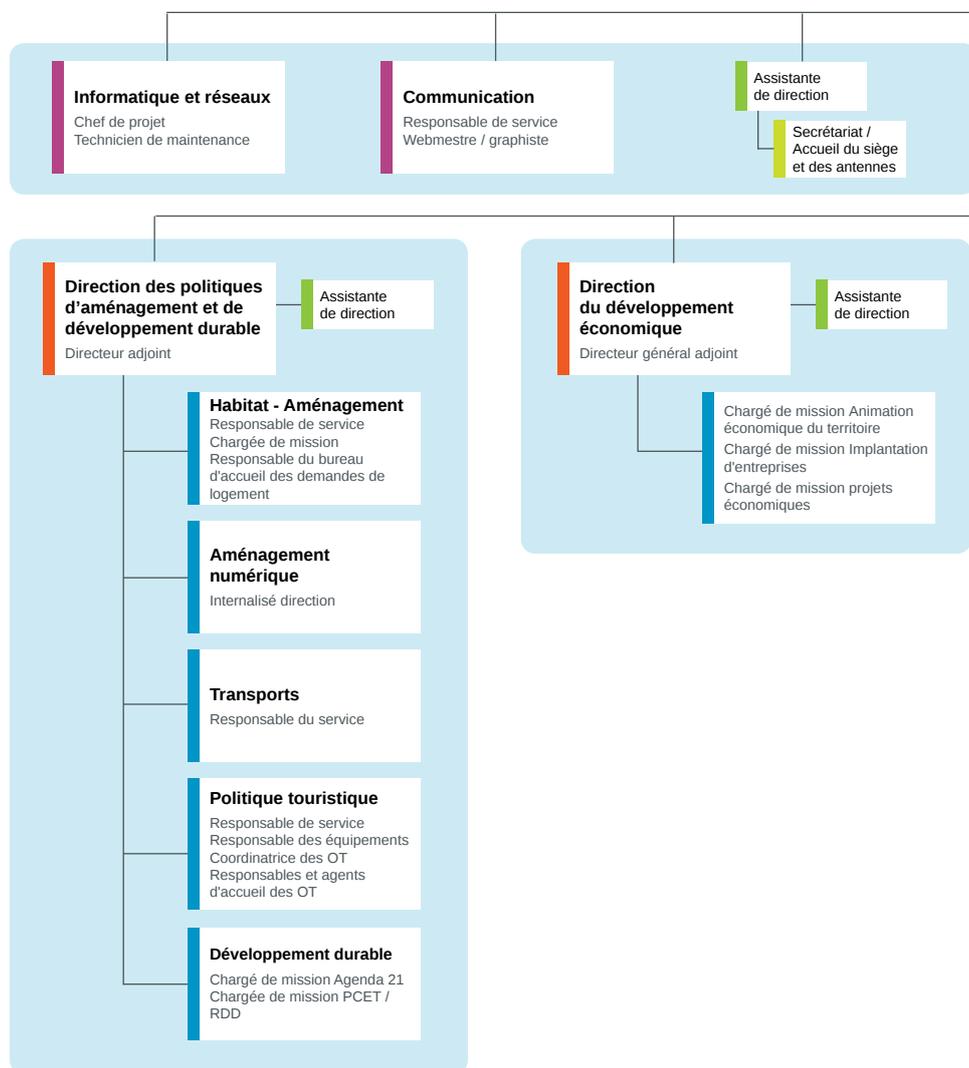
Au total, la Cali est une collectivité composée de 120 agents dont 70 % de femmes. C'est une collectivité jeune avec une moyenne d'âge de 38 ans.

En 2012, les agents de la collectivité ont bénéficié en moyenne annuelle de 2 jours de formation.

En février 2012, a été mis en place le comité technique paritaire (CTP), composé de 10 membres titulaires : 5 représentants du personnel et 5 représentants de la collectivité. Cette instance s'est réunie à trois reprises pour aboutir à l'adoption de deux règlements fondamentaux pour l'organisation des services : celui du temps de travail et celui du régime indemnitaire.

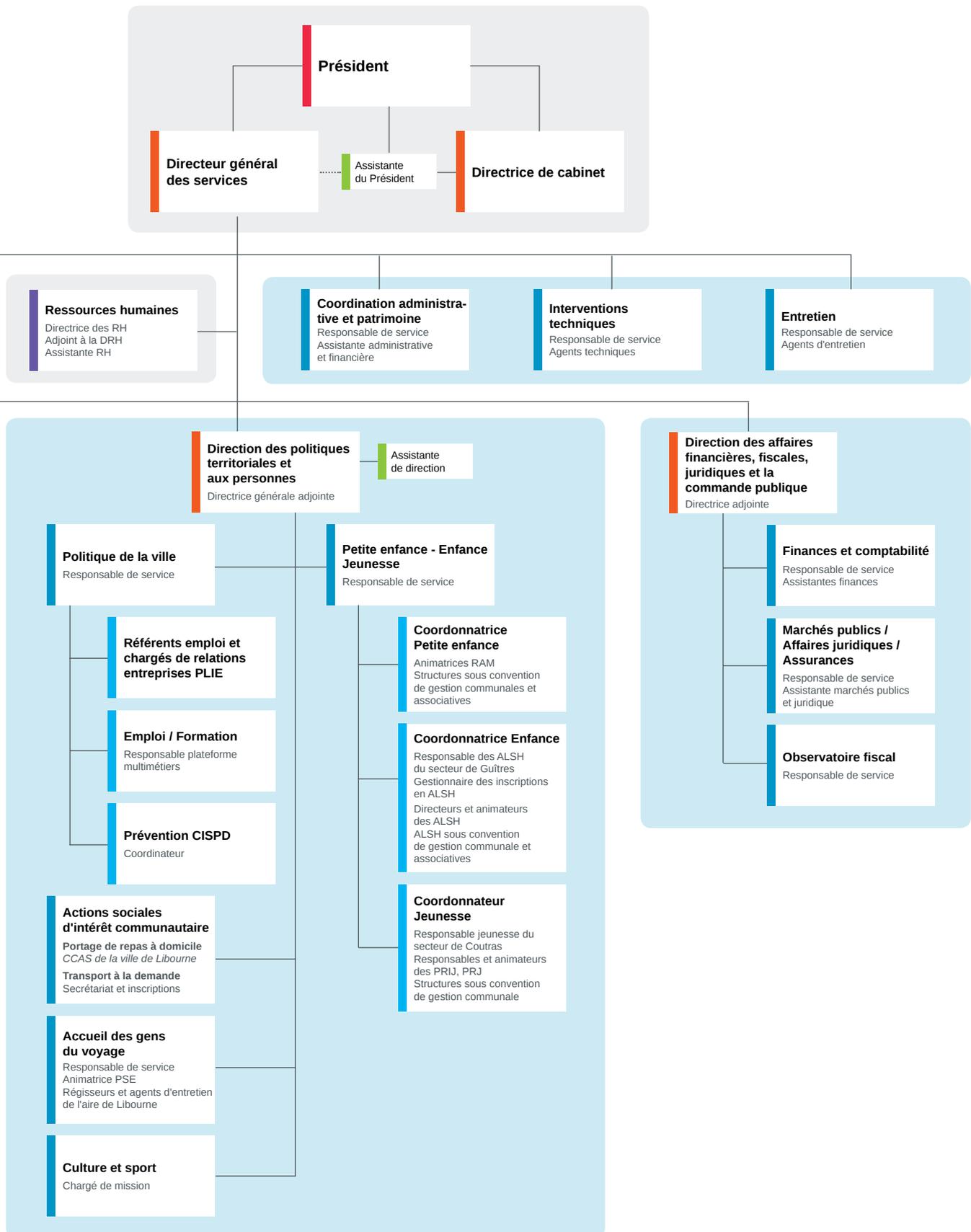
## Patrimoine et espaces verts, une collectivité engagée et responsable

Propriétaire d'une partie des locaux qu'elle occupe, la Cali entretient les équipements suivants : Domaine du Maine Pommier à Lagorce, site de formation de Le Fieu, aire d'accueil des gens du voyage de Libourne.



Avec le lancement d'une démarche de Plan Climat Énergie Territorial (PCET), la Cali s'engage à réaliser un diagnostic global site par site, qui doit permettre à terme la réduction des consommations d'eau et d'énergie et l'intégration des nécessaires éco-gestes dans l'entretien des bâtiments. Il en est de même des espaces verts des zones d'activités d'Eygreteau dans la commune de Coutras et de Frappe dans la commune de Saint Denis de Pile, ainsi que ceux de la plateforme de formation de la commune de Le Fieu dont l'entretien a été confié en 2012 à des entreprises d'insertion.

# Organigramme (2012)



# Localisation des services

Des équipes réparties sur l'ensemble du territoire intercommunal.

## La Cali - Communauté d'agglomération du Libournais

BP 2026 - 33502 Libourne Cedex

### 3 ZAE (Zones d'Activités Économiques)

- Anglumeau
- Eygreteau
- Frappe

### 1 plateforme de formation « multimétiers »

- Le Fieu

### 4 permanences PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)

- Coutras
- Guîtres
- Libourne
- Saint Denis de Pile

### 1 bureau communautaire du logement

- Libourne

### 3 offices de tourisme

- Coutras
- Guîtres
- Libourne

### 1 domaine touristique

- Le Maine Pommier (Lagorce)

### 4 RAM (Relais Assistantes Maternelles)

- Coutras
- Guîtres
- Libourne
- Saint Denis de Pile

### 9 crèches

- Camps
- Coutras (2)
- Libourne (5)
- Saint Denis de Pile

### 2 LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents)

- Coutras
- Libourne

### 12 ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

- Abzac
- Coutras
- Génissac
- Les Billaux
- Les Eglisottes et Chalaures
- Libourne (2)
- Moulon
- Pomerol
- Saint Denis de Pile / Lagorce (2)
- Saint Médard de Guizières

### 1 ludothèque

- Libourne

### 1 BIJ (Bureau Information Jeunesse)

- Libourne

### 4 PRJ (Point Rencontre Jeunes)

- Abzac
- Coutras
- Guîtres
- Saint Denis de Pile

# GLOSSAIRE

## Adil

Agence Départementale d'Information sur le Logement.

## ALSH

Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

## Anah

L'agence nationale de l'habitat est un établissement public d'État créé en 1971. Elle a pour mission de mettre en œuvre la politique nationale de développement et d'amélioration du parc de logements privés existants (source : anah.fr).

## AOT1

Autorité organisatrice des transports de premier rang, la Cali organise le réseau des 47 lignes sur le territoire.

## AOT2

Autorité organisatrice des transports de second rang, cette appellation désigne les structures (communes, syndicats intercommunaux, associations) qui interviennent par délégation de l'AO1 dans la gestion et le suivi quotidien du transport scolaire et qui effectuent les inscriptions.

## ASPAT

Association Sociale et Professionnelle par les Activités Techniques, cette association Loi 1901 d'aide à l'insertion sociale a été créée en 2002 et est agréée « atelier et chantier d'insertion » par la Direccte.

## BIJ

Bureau Information Jeunesse.

## CAF

Caisse d'Allocations Familiales.

## CCAS

Centre Communal d'Action Sociale.

## CGCT

Code Général des Collectivités Territoriales.

## CISPD

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

## CLIS

Classe pour l'Inclusion Sociale.

## CTP

Comité Technique Paritaire.

## Direccte

Direction Régionale des Entreprises, de la Consommation, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi.

## DRAC

Direction Régionale des Affaires Culturelles.

## DSDEN

Direction des services départementaux de l'éducation nationale.

## EPCI

Etablissement public de coopération intercommunale.

## FCTVA

Fonds de Compensation de la TVA. Il s'agit d'un prélèvement sur les recettes de l'État qui constitue la principale aide aux collectivités territoriales en matière d'investissement. C'est une dotation destinée à assurer une compensation, à un taux forfaitaire, de la charge de TVA que les collectivités territoriales supportent sur leurs dépenses réelles d'investissement et qu'elles ne peuvent pas récupérer par la voie fiscale.

Source : portail de l'état au service des collectivités : <http://www.collectivites-locales.gouv.fr>

## FSL

Un Fonds de Solidarité pour le Logement est institué dans chaque département. Ce fonds accorde des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour s'acquitter des obligations locatives et des charges relatives à leur logement (source : [vos-droits.service-public.fr](http://vos-droits.service-public.fr)).

## IDDAC

Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel.

## IME

Institut Médico-Éducatif.

## LGV

Ligne Grande Vitesse.

## MSA

Mutuelle Sociale Agricole.

## PCET

Plan Climat Énergie Territorial qui est un projet de développement durable dont la finalité première est la lutte contre le changement climatique. Institué par le Plan Climat national et repris par la loi Grenelle 1 du 3 août 2009 et celle du Grenelle 2 du 12 juillet 2010, il constitue un cadre d'engagement pour le territoire.

# Glossaire

## PLH

Programme local de l'habitat, créé par la loi de 1983, il est obligatoirement élaboré dans toutes les communautés de communes, compétentes en matière d'habitat, de plus de 30 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants, dans toutes les communautés d'agglomération et toutes les communautés urbaines, ainsi que pour les communes de plus de 20 000 habitants, non membres d'un EPCI. La réalisation d'un PLH a des conséquences sur la mise en œuvre des quotas de logements sociaux fixés par la loi SRU.

## PLIE

P

Plan local pour l'insertion et l'emploi. Outil d'animation, de coordination, d'innovation et de mise en œuvre des politiques en matière d'insertion, d'emploi et de formation, le PLIE (plan local d'insertion et d'emploi) accueille les publics les plus éloignés du marché du travail. C'est la loi contre les exclusions du 29 juillet 1998 qui a renforcé ce type de dispositif pour les populations les plus fragilisées. La Cali dans le cadre de la compétence politique de la ville qu'elle anime, est adhérente à l'Association Intercommunale « Plan Libournais d'Insertion par l'Economique », structure d'animation et de gestion du PLIE du Pays du Libournais créée en 1996.

## PRIJ

Point Rencontre Information Jeunesse.

## PRJ

Point Rencontre Jeunesse.

## PSE

Projet socio-éducatif.

## RAM

P

Relais des assistantes maternelles.

## SCOT

Schéma de cohérence territoriale, document d'urbanisme, créé par la loi SRU du 13 décembre 2000 qui détermine un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé. Ce dispositif a été renforcé par la loi du Grenelle II du 12 juillet 2010.

## SDIS

Syndicat départemental d'incendie et de secours.

## SPEL

S

Service public de l'emploi local. Selon le code du travail (article L311-1), « le service public de l'emploi a pour mission l'accueil, l'orientation, la formation et l'insertion ; il comprend le placement, le versement d'un revenu de remplacement, l'accompagnement des demandeurs d'emploi et l'aide à la sécurisation des parcours professionnels de tous les salariés ». Il se décline à plusieurs échelons géographiques afin de piloter la politique de l'emploi à différents niveaux. Il y a ainsi le Service public de l'emploi national, régional (SPER), départemental (SPED) et local (SPEL), intervenant respectivement au niveau national, de la région, du département et des zones d'intervention des SPEL (source : Insee).

## SRU

Loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains, couramment appelée loi SRU ou loi Gayssot.

## TEOM

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

L

## TVA

Taxe sur la valeur ajoutée.

Z

## ZAE

Zone d'activité économique.

## Rapport d'activité 2012 de la Cali - Août 2013

Crédits photos : Patrick Dunand, les Graphistoleurs, Nicolas Trinel.

Conception et réalisation : service communication.

Impression : Imprimerie Laplante sur papier issu de forêts gérées durablement.



# RAPPORT D'ACTIVITÉ | 2012





## RAPPORT D'ACTIVITÉ | 2012

La Cali, Communauté d'agglomération du Libournais  
BP 2026 - 33502 Libourne Cedex - [contact@lacali.fr](mailto:contact@lacali.fr) / 05 57 25 01 51